



EN BREF :

- Poivron : rappels des traitements pour la pyrale du maïs.
- Punaise terne : activité variable, à surveiller dans l'aubergine, la tomate et le poivron.
- Zucchini qui pourrit : mauvaise viabilité du pollen et manque d'abeilles.
- Cucurbitacées : tache angulaire.
- Pourriture apicale : on poursuit les applications de calcium dans le goutte-à-goutte.

LA POLLINISATION EST-ELLE SUFFISANTE?

Certains producteurs se plaignent de la mauvaise qualité des récoltes de **zucchinis**. Les fruits sont de taille irrégulière, plus mous au bout, croches, difformes, jaunes ou encore ils pourrissent. Si vous observez de tels symptômes dans certains champs, c'est que la pollinisation n'a pas été bonne.



Photo 1 : Pollinisation incomplète dans le zucchini
Source de l'image : Agroproduction Lanaudière

Les conditions environnementales extrêmes (canicules, averses abondantes et humidité ambiante élevée) peuvent affecter la viabilité des grains de pollen et le transport du pollen par les abeilles. De plus, les **zucchinis et les citrouilles** sont très fragiles à une mauvaise pollinisation, car les fleurs n'ouvrent que le matin pour se fermer en fin d'avant-midi. Il est important que les abeilles se retrouvent près de ces cultures. Dans le cas des **melons et des concombres**, les fleurs demeurent ouvertes toute la journée, ce qui donne plus de temps (de 12 à 14 heures) aux insectes pour les polliniser. On suggère de placer 2 à 3 ruches à l'hectare.

Les abeilles sont-elles assez nombreuses dans vos champs?

Voici des façons de déterminer si les abeilles sont en quantité suffisante pour polliniser les cultures (référez-vous au guide de production de la citrouille 2003 de l'état de New York : « Pumpkin production guide »). La technique a été développée pour les **courges** et les **citrouilles** dont les fleurs ferment vers midi.

- Entre 8 et 9 heures du matin, comptez le nombre d'abeilles dans 100 fleurs. On suggère un minimum d'une abeille par 100 fleurs.
- Entre 8 et 9 heures du matin, comptez toutes les abeilles sur une période de 1 minute. Une abeille par minute est suffisant.
- Vers 10 heures, regardez 20 fleurs mâles. Frottez les étamines entre vos doigts. Si vous observez beaucoup de pollen jaune et que vous n'avez pas vu d'abeilles plus tôt, il n'y a pas assez d'insectes pollinisateurs dans le champ.

TACHE ANGULAIRE : CONCOMBRE, CANTALOUPE ET ZUCCHINI

La tache angulaire est signalée dans les régions des Laurentides, de la Montérégie et de Québec. Les produits à base de cuivre ont un effet limité sur la maladie mais protègent en partie le feuillage et limitent les infections sur les fruits.



Photo 2 : Tache angulaire dans le concombre



Photo 3 : Tache angulaire dans la citrouille

POURRITURE APICALE : TOMATE ET POIVRON

Le calcium doit être injecté dans le goutte-à-goutte dès que les petits fruits apparaissent et par la suite, tout au long de la saison. Dans les variétés très fragiles à la pourriture apicale, il est conseillé d'appliquer un total de 8 à 10 kg/ha de calcium par semaine réparti en deux applications. Dans les variétés moins sensibles, on se contente d'un total de 6 kg/ha de calcium par semaine.



POIVRON : PYRALE DU MAÏS

La ponte de la pyrale du maïs se déroule comme prévu et les dates de traitements fournies dans l'avertissement **No 11** du 6 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11cso05.pdf>) demeurent les mêmes.

Traitements pour les régions de la Mauricie, de l'Outaouais, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides, de la Montérégie et du Centre-du-Québec.

Dans les champs qui **ont eu les premiers fruits (de 1 po ou 2,5 cm de diamètre) à partir du 10 juillet**, vous pouvez décider de faire 3, 2 ou 1 seul traitement selon l'historique des dommages sur votre ferme :

- 3 traitements : il reste 2 traitements à faire, soit le 17 et le 24 juillet.
- 2 traitements : 15 et 22 juillet.
- 1 traitement : 20 juillet.

Dans les champs qui **auront les premiers fruits (de 1 po ou 2,5 cm de diamètre) à partir du 20 juillet**, un seul traitement sera nécessaire et ce sera vers le 20 juillet.

Traitements pour les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

On signale une ponte assez importante de la pyrale univoltine dans des champs de poivron de la région de Québec.

Dans les champs qui **ont eu les premiers fruits (de 1 po ou 2,5 cm de diamètre) à partir du 12 juillet**, vous pouvez décider de faire 3, 2 ou 1 seul traitement selon l'historique des dommages sur votre ferme :

- 3 traitements : 19, 26 juillet et 2 août.
- 2 traitements : 24 et 31 juillet.
- 1 traitement : 29 juillet.

Dans les champs qui **auront les premiers fruits (de 1 po ou 2,5 cm de diamètre) à partir du 17 juillet**, vous n'avez pas à faire 3 traitements et vous choisirez entre 2 ou 1 seul traitement selon l'historique des dommages sur votre ferme :

- 2 traitements : 24 et 31 juillet.
- 1 traitement : 29 juillet.

Dans les champs qui **auront les premiers fruits (de 1 po ou 2,5 cm de diamètre) à partir du 22 juillet**, un seul traitement sera nécessaire et ce sera vers le 29 juillet.

Note sur l'ORTHÈNE :

Dans l'avertissement **No 11** du 6 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11cso05.pdf>), nous mentionnions que l'ORTHÈNE est plus toxique pour l'utilisateur. Nous rectifions les faits car il s'avère que le DECIS et le POUNCE sont plus toxiques que l'ORTHÈNE pour l'utilisateur.

Pour le choix des insecticides, veuillez consulter l'avertissement **No 11** du 6 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11cso05.pdf>).



PUNAISE TERNE : AUBERGINE, POIVRON ET TOMATE

Des traitements insecticides ont été effectués contre la punaise terne dans des champs de poivron des Laurentides, de Laval, de la Montérégie et dans la tomate et le poivron de la région de Québec. Dans Lanaudière, les populations de punaises ternes augmentent et l'insecte est à surveiller. Consultez l'avertissement No 11 du 6 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11cs005.pdf>) pour visualiser les dommages et aussi connaître les seuils d'intervention dans le poivron et l'aubergine.

Dans la tomate, surveillez l'adulte et les larves ainsi que l'apparition de zones décolorées sur les fruits.



Photo 4 : dommages causés par les larves de la punaise terne sur les fruits de tomates

Texte rédigé par :

Christine Villeneuve, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

Collaboration :

Pierrot Ferland, agronome, Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CHRISTINE VILLENEUVE, agronome

Avertisseuse – cucurbitacées-solanacées

Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ

118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0

Téléphone : (450) 454-2210, poste 231 - Télécopieur : (450) 454-7959

Courriel : Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Lise Gauthier, d.t.a et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – cucurbitacées-solanacées – 13 juillet 2005

